



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/320
S/16641
22 juin 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-neuvième session
Points 20, 37, 68 et 124 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE LA
COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Trente neuvième année

Lettre datée du 21 juin 1984, adressée au Secrétaire général par le
le représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de porter à votre attention les précisions suivantes du Gouvernement royal thaïlandais concernant l'incident survenu à la frontière entre la Thaïlande et le Laos :

1. Afin de favoriser le développement de tous les villages du Royaume, le Gouvernement thaïlandais a mis en place un projet de construction routière dans toutes les régions isolées de la Thaïlande et notamment le long de la frontière. La route reliant la ville de Nan à la province d'Uttaradit, qui devrait passer par les villages de Ban Na Sia, Ban Haad Rai, Ban Nam Moab et Ban Bo Bia et à proximité des villages de Ban Sawang, Ban Klang et Ban Mai, est l'une des routes prévues dans le cadre du projet quinquennal actuellement en cours. Sa construction a commencé il y a maintenant plus de deux ans.

2. Un relevé de la région a confirmé que les trois villages concernés se trouvent nettement en territoire thaïlandais, comme le montre la carte de la zone frontière entre la Thaïlande et le Laos. Dans cette zone, le traité, définit sans équivoque la ligne frontière comme étant la ligne de partage des eaux entre la vallées du Mekong et du Chao Phraya.

3. En mars 1984, des soldats lao ont bloqué la construction de cette route à un point se situant à environ 6 km à l'intérieur du territoire thaïlandais, prétendant que les Thaïlandais avaient pénétré en territoire lao.

* A/39/50.

4. En avril, les troupes lao stationnées le long de la frontière ont été renforcées, et le 15 avril, elles ont attaqué nos volontaires et un poste de la police frontalière dans une zone située à environ 2 km au nord de Ban Bo Via, c'est-à-dire nettement à l'intérieur de la Thaïlande.

5. Le Gouvernement thaïlandais souhaite poursuivre la construction de cette route et a donc envoyé des volontaires pour en assurer la protection. Les 24 et 25 mai, un affrontement est intervenu entre un groupe de volontaires thaïlandais et des soldats lao qui avaient pénétré en Thaïlande : cet affrontement a fait quelques blessés légers, mais il n'y a eu aucune perte à déplorer. Les 6 et 7 juin, des soldats thaïlandais ont été envoyés afin d'assurer la sécurité de la zone située à l'intérieur du territoire thaïlandais et de veiller à ce que la route soit terminée dans les délais prévus. Aucun nouvel affrontement ne s'est produit.

6. Depuis l'incident du mois de mai, le Gouvernement thaïlandais a essayé d'éviter de recourir à la force. Les autorités thaïlandaises ont rencontré les autorités lao et leur ont demandé de ne pas envoyer de soldats dans la région considérée. Elles leur ont également demandé d'ouvrir des discussions au niveau local afin de dissiper tout malentendu éventuel. S'il y a des revendications quelconques concernant la ligne frontière, nous considérons que cette question devrait être débattue par les deux parties. La partie lao a tout d'abord accepté le principe des discussions.

7. Cependant, le 9 juin, la partie lao a commencé à lancer des attaques de propagande contre nous dans les médias. Ces attaques ont été suivies de manifestations et de marches de protestation. Le Gouvernement lao a de plus posé comme condition préalable à l'ouverture de toute discussion l'évacuation des trois villages par les forces thaïlandaises. Au contraire, le Gouvernement thaïlandais a choisi d'adopter une attitude tranquille pour désamorcer la tension.

8. Afin d'empêcher que la situation ne s'aggrave, les autorités thaïlandaises ont essayé de régler la question de manière pacifique. Les 15, 18 et 20 juin, le Gouvernement thaïlandais a fait savoir, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur lao à Bangkok, qu'il souhaitait résoudre le problème et qu'il était prêt à ouvrir des pourparlers, au niveau local ou national, avec les autorités lao. Il a également suggéré d'entreprendre des consultations par des voies diplomatiques afin de ne pas aggraver la tension. Enfin, il a demandé au Gouvernement lao d'éviter tout affrontement armé, qui ne ferait qu'aggraver la situation, et de ne pas organiser de manifestations, de défilés de protestation ou d'autres attaques de propagande dans les médias.

9. La Thaïlande a toujours entretenu de bonnes relations avec le Laos. Les comités frontaliers mixtes qui existent tant au niveau régional qu'au niveau national facilitent la solution des problèmes qui apparaissent de temps à autre. Les deux parties ont convenu que ces comités contribuent au maintien et au renforcement des liens d'amitié qui existent entre les deux pays.

10. En ce qui concerne la lettre datée du 18 juin 1984 adressée au Secrétaire général par le représentant permanent du Viet Nam (A/39/313), le Gouvernement thaï considère ses problèmes de frontières avec le Laos comme des questions d'ordre bilatéral dans lesquelles le Viet Nam ne devrait pas intervenir. L'attitude du Viet Nam et ses activités à cet égard montrant clairement l'ingérence du Viet Nam dans les rapports bilatéraux entre les deux pays voisins comme dans les affaires intérieures de la Thaïlande. La lettre susmentionnée déforme en outre la vérité de façon flagrante et cherche à faire oublier la cause profonde du problème kampuchéen, à savoir l'invasion militaire et l'occupation du Kampuchea par le Viet Nam. Il est donc évident que la politique du Viet Nam consiste à créer une instabilité et des conflits permanents en Asie du Sud-Est. Le Viet Nam essaie de dominer totalement le Laos et le Kampuchea tout en sabotant les bonnes relations qui existent entre la Thaïlande et le Laos.

11. Le Gouvernement thaïlandais réaffirme sa volonté permanente d'entretenir de bonnes relations avec tous les pays, notamment ceux avec lesquels la Thaïlande a une frontière commune. Il réaffirme également son respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des autres Etats, et qu'il est prêt à résoudre pacifiquement et dès que possible les problèmes frontaliers avec le Laos, sans ingérence d'un pays tiers.

Je vous serais reconnaissant de faire distribuer le texte de la présente lettre en tant que document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 20, 37, 68 et 124 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) M. L. Birabhongse KASEMSRI

